

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévet-Grain, 26 mai 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fiévet-Grain](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (66)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévet-Grain, 26 mai 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26388>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 mai 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Fiévet-Grain](#)

Lieu de destination Moÿ-de-l'Aisne (Aisne)

Description

Résumé Godin remercie Fiévet-Grain de lui avoir expliqué que les termes du mandat étaient la cause de son refus, l'informe qu'une nouvelle traite a été mise en circulation et que les frais de refus, à la charge de Godin, lui serviront de leçon.

Mots-clés

[Compliments](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fiévet-Grain

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne) dans la première moitié du XIX^e siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1644 66

mais Monsieur Fieret
20 mai je me permis de vous adresser
mes remerciements pour la bienveillante que
vous avez de me faire et de vous avouer
mon ignorance dans la maniere de traiter
les affaires. car je ne sais pas compris par
les termes de votre premier lettre que le motif
de votre refus provenait des termes du mandat
qui vous a été呈现 ma nouvelle trahie a
donc été mise en question votre second refus
fira de nouveaux frais a la me service de
gouverne pour l'arriver

jeudi 3 juin j'ai M. de vs Salles
Monsieur Duguet Anglais
je puis seulement répondre à votre lettre
date du 26 ouïti a laquelle je puis seulement
répondre. quoique fait en vos present besoin
des broches & pieds anglais (1 mètre 40^m de
diametre). il est vrai qu'il y a une
légeré difference dans le pris de celle que
vous offrechez nous a Somchamps ~~avec plus~~
~~que~~ je veux pas dire mais je crois
de faire au delà de cette difference sur
le pris par les différentes manipulations qui
seroit oblige de subir dans le transport par
bateau vous pourrez me dire d'autre chose
dont les moyens de vérification que vous admettez
pour cette déclaration

agréer
J'aurai l'honneur de vous donner date d'au
dont les termes me paraissent un peu dures
à nos dépens surtout depuis les explications
que je vous ai données par ma lettre